

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE TREZIERIS

Séance du 09 Février 2018

Date de convocation : 31.01.2018
Nombre de membres en exercice : 9
Nombre de membres présents : 9
Nombre de procuration : 0
Votes pour : 9
Votes contre : 0
Abstentions : 0

2018/002

OBJET : Convention déneigement

L'an deux mille dix-huit le neuf février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GAUVRIT Jean-Christophe, Maire.

Présents : GAUVRIT JC – FAURE R – CHIVA N – CHIVA F – LOUVET M – RAMOS C
– MORLEY R – SANDRES M – RICHOU D

Secrétaire de séance : Madame RAMOS Cécile.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'à la suite de la démission de Monsieur BENEDET chargé du déneigement sur les chemins communaux de Tréziers, il est nécessaire d'établir une nouvelle convention et d'en rédiger les nouvelles modalités avec Monsieur BONNES Florian, qui sera chargé dorénavant du déneigement des chemins communaux de Tréziers.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré :

- **Charge** Monsieur le Maire de signer la convention avec Monsieur BONNES Florian.
- **Fixe** la participation à 70.00 € H.T de l'heure
- **Dit** que les crédits seront inscrits au budget 2018 et suivants

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Jean-Christophe GAUVRIT.

RECU A LA
SOUS-PREFECTURE
DE LIMOUX LE
15 FEV. 2018



Acte rendu exécutoire AS.02.18
Après dépôt en Sous Préfecture le AS.02.18
Et notification du